

UN LIBRARY

AUG 18 1980

NATIONS UNIES

CONSEIL

DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14108
15 août 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 AOUT 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre du 6 août 1980 (S/14095), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un autre exemple de l'escalade de l'agression israélienne contre le Liban.

14 août 1980

A 20 h 20, les villes de Nabatiyah et Kfar Rumman ont été fortement bombardées.

A 22 h 30, des troupes israéliennes ont été débarquées au nord de Sidon. Elle ont tendu une embuscade et tiré sur une voiture qui passait, faisant un mort et six blessés.

En même temps, des navires de la marine israélienne, protégés par des avions à réaction et des hélicoptères, ont bombardé les approches nord de Sidon.

15 août 1980

A 3 heures, le secteur au sud du village de Bra'shit, dans la zone d'opération de la FINUL, a été bombardé.

Ces attaques, qui s'ajoutent aux violations de l'espace aérien et des eaux territoriales du Liban par Israël et à ses incursions répétées à travers la frontière internationalement reconnue, faisaient suite à la lettre du représentant d'Israël au Secrétaire général (A/35/387-S/14101 du 12 août 1980), qui contenait la menace devenue habituelle : "Le Gouvernement israélien a le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la sécurité de ses citoyens". Le seul lien que le représentant d'Israël a trouvé entre le Liban et les opérations qui auraient eu lieu énumérées dans sa lettre est une émission radiodiffusée à partir du Liban.

Le général Eytan, chef d'état-major de l'armée israélienne, commentant les actes d'agression à la radio israélienne, a dit qu'ils étaient préventifs - et Israël semble revenir à cette politique malgré les condamnations répétées du Conseil de sécurité et de ses membres.

Le Gouvernement libanais s'élève contre les nouvelles agressions israéliennes et le nouveau cycle de violence entamé par Israël et il tient à exprimer sa profonde inquiétude devant le fait que le mépris continu des résolutions du Conseil de sécurité risque d'avoir les plus graves conséquences pour la paix et la sécurité, non seulement au Liban mais aussi dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient, à une époque particulièrement critique.

D'ordre de mon gouvernement, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ghassan TUENI